

## Rapport de représentation des décisions

Note de synthèse et d'informations transmise aux conseillers communautaires

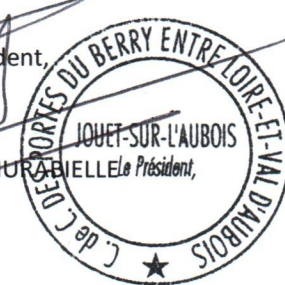
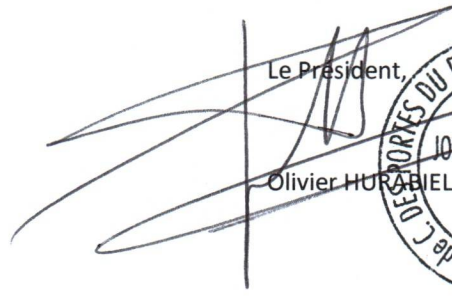
A Jouet-sur-l'Aubois, le 26 mai 2026

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Communautaire  
qui se tiendra

**Le Mardi 2 juin 2026 à 18h30**

Au siège de la communauté de communes, 54 route de Nevers à Jouet sur l'Aubois.  
Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Olivier HURABIELLE Le Président,



### ORDRE DU JOUR :

- Accueil des délégués et élection du secrétaire de séance.
- Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire du 23 avril 2026.

### SYNDICATS

- **Décision n°1 : Proposition d'élire les délégués à main levée**
  - Conformément à l'article L5211-7 du CGCT, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Ainsi, dans l'hypothèse où l'ensemble du conseil communautaire serait d'accord, la désignation des représentants dans les syndicats peut être faite à main levée.
- **Décision n°2 : Délégués Canal de Berry**
  - Suite à la démission d'un délégué titulaire, il convient de réélire un titulaire et un suppléant.
- **Décision n°3 : Délégués SIVOM Loire Canal**
  - Suite à l'entrée d'Apremont au syndicat, il convient d'élire un délégué titulaire et un suppléant supplémentaire.

### GENDARMERIE

- **Décision n°4** : Plan de financement : suite à la commission DTRE, il convient de voter un nouveau plan de financement mis à jour.
- **Décision n°5** Architecte : Suite au lancement de consultation, Il vous sera demandé de donner l'autorisation au Président de choisir l'architecte.
- **Décision n°6** Assistant maître d'ouvrage : Suite au lancement de consultation, Il vous sera demandé de donner l'autorisation au Président de choisir l'AMO
- **Décision n°7** Etudes préalables : Suite aux délibérations ci-dessus, il conviendra d'autoriser le Président à lancer les études préalables.

### ENERGIES RENOUVELABLES

- **Décision n°8** : Projets sur la commune de Gimouille
  - Il vous sera demandé d'émettre un avis concernant le volet environnemental de ce projet. Le dossier sera en pièce jointe de cette convocation.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **Décision n°9 : Pacte de gouvernance**
  - Pacte de gouvernance : décision à prendre pour mise en place d'un pacte de gouvernance ou non.

## COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

- **Décision n°10 : Désignation des membres**
  - Il conviendra de nommer 20 titulaires et 20 suppléants.

## ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

- **Décision n°11 : Adhésion CDC Bazois Loire Morvan**
  - Il vous sera demandé d'émettre un avis sur la demande d'adhésion de la CDC Bazois Loire Morvan
  
- **Informations et questions divers**

